

# ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2022

Période de vote du 01/12/22 à 9h00 au 08/12/22 à 17h00

## COMMENT VOTER ?

1



Je me connecte sur :  
**electionspro2022.interieur.gouv.fr**

## RENSEIGNER LES DIFFÉRENTS CHAMPS

2



Dos de la carte agent

MATRICULE

CLÉ DE SÉCURITÉ

MOT DE PASSE

Dans la notice de vote  
remise en main propre  
par mon référent RH  
de proximité.

### Se connecter

Matricule	<input type="text"/>
Date de naissance	<input type="text"/>
Clé de sécurité	<input type="text"/>
Mot de passe	<input type="password"/>
<input type="button" value="Se connecter"/>	

En cas de problème de connexion, veuillez contacter le support électeur au N° VERT 0.800.808.900 (service et appel gratuits) ou au 05.56.42.72.47 (tarif d'une communication nationale).

Neovote traite vos données afin de vous permettre d'exprimer votre vote ([cliquez ici pour en savoir plus sur la gestion de vos données et vos droits](#))

## MODE D'EMPLOI

3

- Je clique sur 
- Je vote pour chaque scrutin en cliquant sur 
- Je sélectionne la liste de mon choix    
- Je vérifie et valide mon choix en appuyant sur 
- j'effectue mes autres votes (le cas échéant) en sélectionnant 

# COMMENT VOTER SI..

## 1 JE NE POSSÈDE PAS DE CARTE AGENT OU DE CARTE AGENT ME PERMETTANT DE VOTER

Si je ne possède pas de carte agent ou que ma carte agent ne me permet pas de voter (carte agent en renouvellement, autres cas, ...), je suis automatiquement destinataire d'un courrier à mon domicile contenant ma « clé de sécurité ».



Je me connecte sur : [electionspro2022.interieur.gouv.fr](https://electionspro2022.interieur.gouv.fr)

CLÉ DE SÉCURITÉ

CLÉ DE SÉCURITÉ reçue par voie postale à mon domicile dans une fiche « clé de sécurité »

MOT DE PASSE

MATRICULE

MATRICULE sur un arrêté nominatif ou sur le portail self-service de mon ministère (self-mobile, self-agent, ...)

MOT DE PASSE

Dans la notice de vote remise en main propre par mon référent RH de proximité.

## 2 J'AI PERDU MA CLÉ DE SÉCURITÉ OU MA CLÉ DE SÉCURITÉ NE FONCTIONNE PAS

- Je possède bien une carte agent ou j'ai bien reçu une fiche « clé de sécurité », mais je les ai égarées (je dois déclarer la perte de ma carte agent).
- Je possède une carte agent dont la « clé de sécurité » ne fonctionne pas et je n'ai pas reçu de fiche « clé de sécurité ».
- Je ne possède pas de carte agent et je n'ai pas reçu de fiche « clé de sécurité ».

### 1<sup>re</sup> SOLUTION

Pour les agents possédant une carte agent, via eVote-CS



Je me connecte sur eVote-CS : [electionspro2022-cs.dnum.minint.fr](https://electionspro2022-cs.dnum.minint.fr)

J'accède selon ma procédure habituelle :

- Passage 2, si je suis agent du secrétariat général ;
- Cheops, si je suis agent de la Police nationale ;

à l'écran E-Clé, qui me permet de récupérer ma « clé de sécurité »

### 2<sup>e</sup> SOLUTION (deux cas de figure, A ou B) Pour tous les agents, via la CSU électeurs

2. A

J'appelle la CSU électeurs de mon poste de travail

**0180154321**

Après vérification de mon identité, le référent de la CSU me communique ma « clé de sécurité » par téléphone

2. B



Je me présente à mon président de bureau de vote électronique



Je prouve mon identité (carte d'identité, carte agent)

Le président du bureau de vote électronique appelle la CSU électeurs



**0180154321**

Après vérification de mon identité, le référent de la CSU me communique ma « clé de sécurité » par téléphone



J'effectue ma procédure de vote en utilisant ma « clé de sécurité » récupérée.

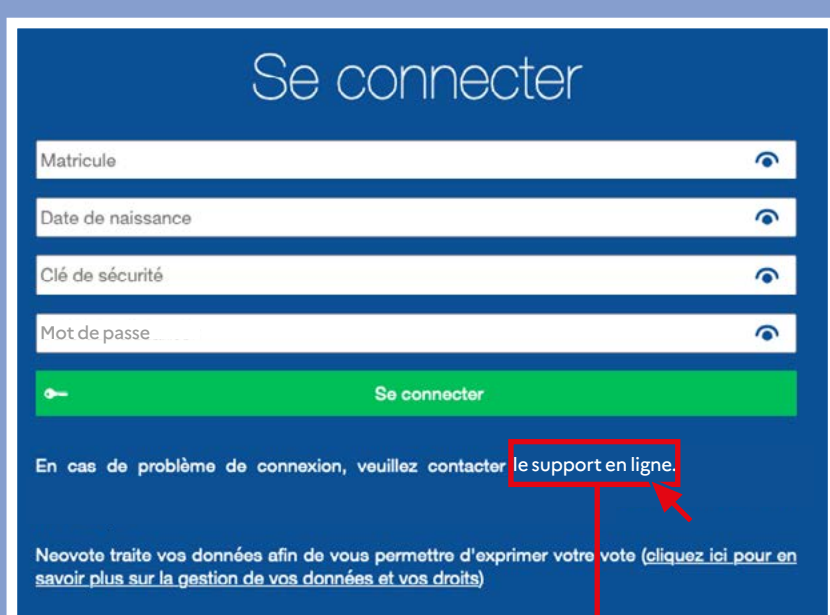
### JE NE PARVIENS TOUJOURS PAS À VOTER ?

J'appelle la CSU électeurs au **0180154321**, tous les jours du 01/12/22 au 08/12/22 de 9h00 à 18h00 (également joignable du 17/11/22 au 30/11/22 de 9h00 à 18h00, sauf week-end).

# COMMENT VOTER SI..

## 3 J'AI PERDU MON MOT DE PASSE

J'ai perdu mon mot de passe contenu dans ma notice de vote.

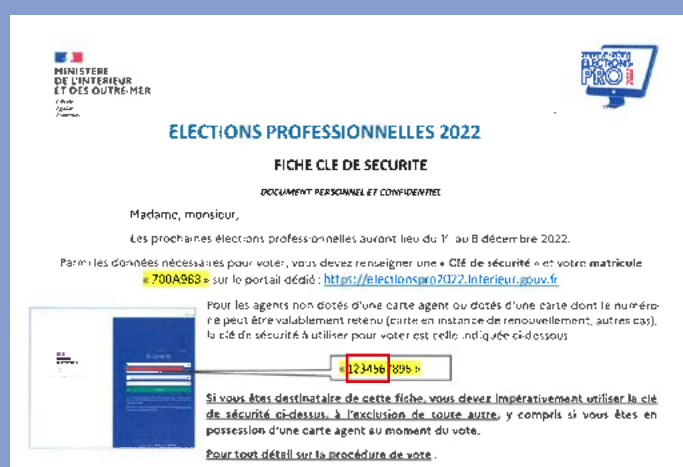


▶ Je ne connais pas le mot de passe demandé sur la page de connexion



**MATRICULE**  
sur un arrêté nominatif ou sur le portail *self-service* de mon ministère (*self-mobile, self-agent, ...*)

**DONNÉE SECRÈTE DE RÉASSORT**



6 premiers caractères  
du numéro de série  
de la carte agent

OU

6 premiers caractères  
de ma « clé de sécurité »

+

6 derniers caractères de l'IBAN

FR 12 12345 12345 0123456 **A012 01**

## 4 JE N'ARRIVE PAS À RÉINITIALISER MON MOT DE PASSE



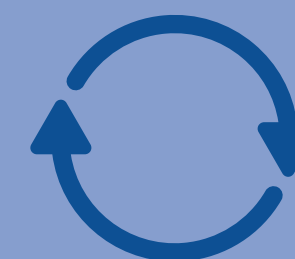
Je me signale à mon président de bureau de vote électronique



Je prouve mon identité  
(carte d'identité, carte agent)




Le président du bureau de vote électronique met à ma disposition un nouveau mot de passe



Je recommence la procédure de vote en utilisant ce nouveau mot de passe

### JE NE PARVIENS TOUJOURS PAS À VOTER ?

J'appelle la CSU électeurs au **01 80 15 43 21**, tous les jours du 01/12/22 au 08/12/22 de 9h00 à 18h00 (également joignable du 17/11/22 au 30/11/22 de 9h00 à 18h00, sauf week-end).


 Je note le nouveau mot de passe apparaissant à l'écran.  
 Je recommence la procédure de vote en utilisant ce nouveau mot de passe